



REVUE INTERNATIONALE DE GESTION ET D'ECONOMIE

SERIE A - GESTION / NUMERO 9 - VOLUME 1 – Décembre 2020

Sêgbêzoun Thomas HOUETOHOSSOU
Mouhamed El Bachir WADE
José Maxime CHANHOUN

Perception des professeurs de comptabilité de la relation entre le secteur informel et le SYSCOHADA révisé dans sa convergence vers les normes IAS /IFRS

Dagobert NGONGANG
Shamir Judicaël SOH FOMESSUNG

Structure de propriété et viabilité financière des établissements de microfinance au Cameroun.

Gossa Julien AMOUH
Amadou Lamine DIA

La perception des écarts de la marque employeur dans le secteur bancaire béninois et son influence sur l'implication affective et la confiance envers l'organisation.

Jean Théophile AGADAME
Bassirou TIDJANI

Innovation sociale et performance organisationnelle dans les PME au Bénin

Massita COULIBALY

Inégalités de genre et adoption de la finance islamique : le cas de la Côte d'Ivoire

Rubain H. AVALLA

Patrice Aimé AGOSSOU

Influence du charisme du dirigeant politique sur l'éthique de la profession comptable dans les collectivités locales

Doman GNOUFOGOU

Effet médiateur de la confiance dans la relation entre la crédibilité de l'étiquetage environnemental perçue et la décision d'achat du consommateur

Série A

GESTION

N°9

Directeur de Publication :

Gérard CLIQUET (Université de Rennes 1 – France)

Rédacteur en chef :

Augustin Anassé Adja ANASSE (UAO, Bouaké – Côte d’Ivoire)

Rédacteurs associés :

Roger GANDAHO (UAO, Bouaké – Côte d’Ivoire)

Arsène KAHOU Bi (UJLG, Daloa – Côte d’Ivoire)

Moustapha SYLLA (UAO, Bouaké – Côte d’Ivoire)

Secrétaires de rédaction :

Salimata DIABATE (dsalifr@yahoo.fr)

Adèle KORE (koreadele2002@yahoo.fr)

Julia N’ZO (julia_nzo@yahoo.fr)

Comité Scientifique :

Gérard CLIQUET (Université rennes 1 – France)

Augustin ANASSE (UAO, Bouaké – Côte d’Ivoire)

Dwight MERUNKA (Université Aix-Marseille – France)

Jean NIZET (Université de Namur – Belgique)

Jean-Michel PLANE (Université de Montpellier – France)

Ababacar MBENGUE (Université de Reims – France)

Bertrand SOGBOSSI (Université d’Abomey-Calavi – Bénin)

Jean-Paul MAMBOUNDOU (Université Omar BONGO, Libreville – Gabon)

Nadédjo BIGOU-LARE (Université de Lomé – Togo)

Abdoulaye OUATTARA (Université FHB, Cocody – Côte d’Ivoire)

Roger GANDAHO (UAO, Bouaké – Côte d’Ivoire)

Serge BAYALA (Université Ouaga II, Ouagadougou – Burkina Faso)

Ibrahima DANKOCO (Université Cheick Anta Diop – Sénégal)

Fatou SALL-DIOP (Université Cheick Anta Diop – Sénégal)

Maurice FOU DA (Université de Douala – Cameroun)

Bassirou TIDJANI (Université Cheick Anta Diop – Sénégal)

Marie-Thérèse UM-NGOUEM (Université de Douala – Cameroun)

Emmanuel C. HOUNKOU (Université d’Abomey-Calavi – Bénin)

Judith GLIDJA (Université d’Abomey-Calavi – Bénin)

Boubacar BAIDARI (CESAG – Sénégal)

Albéric TELLIER (Université de Caen – France)

El Bachir WADE (Université Cheick Anta Diop – Sénégal)

EDITORIAL

La politique éditoriale de la Revue Internationale de Gestion et d'Economie (RIGE) se définit par rapport à la nature des articles publiés et au lectorat visé.

La RIGE se veut le support d'un domaine scientifique mixte : Economie et Gestion. Dès lors, une série est dédiée aux travaux abordant les Sciences de Gestion (« Série A ») et une autre dédiée aux travaux traitant des Sciences Economiques (« Série B »). Cette mixité est recherchée aussi bien dans les approches théoriques que dans les démarches méthodologiques des articles qui y sont publiés. Ainsi, la RIGE cherche à encourager la production de connaissances pluridisciplinaires et offre une plateforme pour faire émerger des synergies entre les Sciences de Gestion, les Sciences Economiques et les autres Sciences.

La RIGE positionne sa ligne éditoriale sur les articles ayant une réelle contribution à la connaissance scientifique. Pour sa Série A, la RIGE privilégie les soumissions qui présentent les implications managériales de la recherche réalisée et ayant recours à des approches qualitatives et/ou quantitatives. Pour sa Série B, sont privilégiées les soumissions qui présentent les implications de politique économique après l'application des méthodes d'analyse quantitatives.

En outre, la RIGE vise un lectorat au-delà du cercle étroit des experts des questions traitées par les auteurs. De ce fait, les enseignants en Sciences Economiques, Sociales ou Politiques, en Sciences de Gestion, les managers d'organisations publiques, privées ou de l'Economie Sociale et Solidaire, les « chief economist » en poste dans l'administration, l'industrie ou le secteur financier etc., ainsi que les étudiants de ces différentes orientations demeurent des cibles privilégiées. La RIGE impose donc aux auteurs de rédiger leurs articles afin qu'ils puissent être lus et compris par l'ensemble de ce lectorat visé.

La RIGE tire sa légitimité dans la fréquence de ses parutions (deux numéros par an avec des numéros spéciaux entièrement thématiques), dans la pertinence du processus d'évaluation et de sélection des articles publiés.

Son ouverture et son implantation internationale se traduisent par la diversité des pays d'origine des auteurs et par la qualité des membres des comités scientifiques. Ainsi, environ une cinquantaine d'éminents chercheurs d'une dizaine de pays sont impliqués dans le processus d'évaluation des articles soumis à la RIGE.

Professeur Augustin Anassé Adja ANASSE



Influence du charisme du dirigeant politique sur l'éthique de la profession comptable dans les collectivités locales

Rubain H. AVALLA

Université de Parakou (Bénin)

Laboratoire de Recherche sur les Performances et le Développement des

Organisations (LARPEDO)

E-mail : avallarubain@yahoo.fr

Patrice Aimé AGOSSOU

Université Abomey-Calavi (Bénin)

Laboratoire de Recherche sur les Performances et le Développement des

Organisations (LARPEDO)

E-mail : patagosfr@yahoo.fr

RÉSUMÉ :

Le présent article vise à analyser l'influence du charisme du dirigeant politique sur l'éthique de la profession comptable dans les Collectivités Locales (CL). Pour analyser cette influence, une enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire adressé à cent trente-trois (133) Chefs Services des Affaires Financières (CSAF) de soixante-treize (73) CL béninoises ordinaires. Une équation de régression multivariée entre les différentes variables a été établie. Les résultats montrent que plus la confiance mutuelle entre le CSAF et le maire est élevée moins est le respect des règles d'éthique de la profession comptable. Par contre l'expérience professionnelle du CSAF n'a pas significativement d'influence sur le respect des règles d'éthique de la profession comptable dans sa relation avec le maire. Cette étude relance la question de l'indépendance de la profession comptable dans les administrations bicéphales telles les CL.

Mots clés : charisme, éthique, profession comptable

ABSTRACT:

This article aims to analyze the influence of the charisma of the political leader on the ethics of the accounting profession in local communities (LC). To analyze this influence, a survey was carried out from a questionnaire sent to one hundred and thirty-three (133) Heads of Financial Affairs (CSAF) of seventy-three (73) ordinary Beninese CLs. A multivariate regression equation between the different variables was established. The results show that the higher the mutual trust between the CSAF and the Mayor, the less respect for the ethical rules of the accounting profession. On the other hand, the professional experience of the CSAF does not have a significant influence on compliance with the ethical rules of the accounting profession in its relationship with the Mayor. This study revives the question of the independence of the accounting profession in two-headed administrations such as LC.

Key words: charisma, ethics, accounting profession

INTRODUCTION

L'objectif du présent article est d'analyser l'influence du charisme du dirigeant politique sur l'éthique de la profession comptable. La réflexion sur l'influence du charisme du dirigeant sur l'éthique de la profession comptable a été principalement motivée par la recherche de facteurs explicatifs du risque de diminution de l'indépendance de la profession comptable vis-à-vis du pouvoir politique. En effet, le dirigeant politique évolue dans un environnement complexe et dynamique qui doit prendre en compte les intérêts des autres parties prenantes (techniciens et groupe d'appartenance politique) pour s'intégrer à son milieu d'influence. La cohabitation entre techniciens financiers et politiciens dans une organisation bicéphale telle que les Collectivités Locales (CL) amène les chercheurs à s'interroger sur l'influence des acteurs politiques sur l'éthique de la profession comptable dans les collectivités locales.

Les recherches portant sur la fonction de la profession comptable dans les entreprises font l'objet d'un intérêt croissant. Plusieurs chercheurs (Burns et Scapens, 2000 ; Van der Steen, 2009, Mouhli et Khaldi, 2020) ont analysé l'influence des changements comptables sur les logiques organisationnelles et institutionnelles des structures publiques et privées. Les différentes recherches occultent souvent la relation entre la conception de dispositifs comptables et leur utilisation (Rom et Rohde, 2007). Toutefois peu de recherches à notre connaissance, se sont intéressées à l'influence du charisme du dirigeant sur la profession comptable dans les collectivités locales. Dans ce contexte particulier, il est intéressant de porter une attention sur les acteurs comptables considérés comme un pilier de la lutte contre la corruption (Everett, Neu et Rahaman, 2007). En effet, les principes acquis de l'éducation et de leur respect pour la déontologie de leur profession, leurs imposent des limites à ne pas franchir (Ben Hamadi, 2020 : 51).

Longtemps considérée comme une technique neutre, une convention sociale, la comptabilité est plus ou moins agitée par des pressions contradictoires (Lamrani, 2013). Dans son rôle relationnel, la comptabilité fonctionne au milieu d'un système économique, financier et politique, ayant une culture propre. Dans une perspective managériale, la comptabilité a pour vocation de soutenir la prise de décision et l'action des managers (Atkinson, Balakrishnan, Booth, Cote, Groot, Malmi, Wu, 1999 ; Bouquin, 2004). La comptabilité est donc un principal instrument de communication financière des organisations dans le cadre de la globalisation des

marchés financiers. Dans le cadre de ce rôle, il naît souvent des différends entre les techniciens de la profession comptable et les dirigeants politiques compte tenu des divergences d'objectifs. Les audits annuels statutaires organisés par les instances supérieures suivis de plusieurs arrestations de maires expliquent mieux la mise sous lumière de la fonction comptable dans les CL au Bénin. Elle est donc en permanence « sous les feux de la rampe ». L'ensemble des facteurs influençant la comptabilité sont observables à travers l'impact décisionnel des acteurs agissant dans le domaine économique, politique sur les acteurs du métier dans leurs différents postes. Ces postes supposent une forme de responsabilité pour s'engager dans l'action. La responsabilité des cadres découle d'ailleurs de leur position de pouvoir et d'influence. Bessire (2010 : 61) le constate en affirmant qu' « aucune science ne peut se détacher du politique, les sciences de gestion ne font pas exception à cette règle ». L'auteur, en intégrant la dimension politique dans sa réflexion, engage délibérément le chercheur dans une dynamique de la bonne gestion de la Cité. La recherche n'est pas neutre et prétendre le contraire, c'est déjà adopter en soi une certaine position politique.

La prise en compte de la dimension éthique dans les collectivités locales relève d'abord de l'engagement et de l'intérêt personnel des dirigeants politiques. Comme l'affirment Everett, Neu et Rahaman (2007), le comportement des dirigeants influence les comportements des employés. L'autorité ayant le pouvoir de prendre des décisions qui orientent les actions d'autrui (Simon, 1983), il importe de comprendre comment un dirigeant politique peut-il exercer sa responsabilité politique sans heurter l'éthique de la profession comptable. Mieux, étant face à des professionnels qualifiés qui, à travers l'éthique cherchent à garder leur autonomie dans l'exercice de leur fonction (Agossou, 2015), il importe de voir si le leader politique n'étouffe pas cette liberté d'action à travers l'influence de son charisme.

En effet, la responsabilité politique du maire découle d'une relation hiérarchique et fonctionnelle : le maire, première autorité de la commune, attend du technicien comptable qu'il lui rende compte de son action. Que ce soit dans le secteur public ou privé, les cadres sont continuellement confrontés à des arbitrages très difficiles : choix du fournisseur, qualité des produits, respect des délais et impératifs comptables, marges de manœuvre des autorités politiques etc... La mise en application des décisions hiérarchiques dans le cas des CL peut être confrontée aux valeurs de l'individu, voire même à la réalité de l'éthique de la profession comptable ouvrant ainsi les nids de corruption, et par ricochet l'engagement de la responsabilité

personnelle du comptable. Ce dilemme se constate de manière flagrante avec un taux de rotation élevé de changement des responsables financiers au sein des CL à chaque mandature électorale au Bénin (Avalla et Agossou, 2019). Le slogan « à chaque maire ses techniciens financiers » est devenu presque une réalité dans les CL béninoises.

Le technicien financier fait souvent face à une interrogation dans l'exercice de sa fonction : que choisir entre le respect de l'éthique de la profession comptable et la soumission au charisme du dirigeant politique ? Autrement dit, il est question pour le professionnel comptable de concilier le respect strict des décisions de l'autorité charismatique et le respect de l'éthique de la profession. Ainsi, la préoccupation centrale de cet article est : quelle est l'influence du charisme du maire sur l'éthique de la profession comptable au sein des organisations bicéphales telles que les CL ? Le fait de porter un regard sur les enjeux sociaux et humains de la comptabilité dans cette étude, nous amène à dépasser le cadre de l'économie telle qu'on l'entend aujourd'hui, une économie financiarisée, pour l'intégrer dans le domaine de la comptabilité politique. Pour répondre aux préoccupations que soulèvent cet article, nous l'avons scindé en trois sections. Après avoir présenté la revue de la littérature, nous avons abordé la méthodologie de la recherche pour enfin présenter les résultats de l'étude et les discussions que suscitent nos résultats.

1. Revue de la littérature

La revue de la littérature retrace successivement le lien théorique entre la confrontation du jeu d'intérêt entre la politique et l'éthique du métier par les financiers des collectivités locales, ensuite l'Influence de la confiance sur l'éthique de la profession comptable et enfin la relation entre le charisme du maire et l'exercice de la profession comptable.

1.1. La théorie positive de la comptabilité : une confrontation de jeu d'intérêt entre la politique et l'éthique du métier par les financiers des collectivités locales

Les travaux d'Hopwood (1983) relient la comptabilité au développement de la démocratie industrielle. Il existe dans la littérature comptable plusieurs courants de recherche académique intégrant la dimension politique de la comptabilité. Les débuts de la théorie positive de la comptabilité encore appelée théorie politico-contractuelle remontent aux années 1970. Selon les pères fondateurs Watts et Zimmerman (1978), la théorie positive de la comptabilité tend à expliquer et à prédire le comportement des producteurs et des utilisateurs de l'information comptable, dans le but ultime d'éclairer la genèse des états financiers. Cette théorie explique

les choix comptables des entreprises à travers trois principales motivations : (1) l'intérêt des dirigeants qui peut les conduire à masquer des informations aux actionnaires ; (2) l'intérêt de l'entreprise qui peut être contraire à celui des créanciers ; (3) la volonté de diminuer les « coûts politiques », à savoir les coûts liés à des réglementations ciblées (notamment à la fiscalité), qui peuvent toucher certains secteurs ou certaines entreprises.

Notre étude a mis l'accent sur la tendance des dirigeants à masquer les informations en vue de tirer le maximum de profit de leur côté et surtout que nous sommes ici dans des faits politiques. Pour ce faire, elle emprunte ses modèles à la théorie de l'agence et à la théorie économique de la réglementation (Casta, 2009). Cette dernière considère la comptabilité comme un outil devant répondre aux besoins de tous ses utilisateurs. L'utilisation d'une telle théorie pour expliquer le comportement du dirigeant politique face aux chiffres revêt une originalité. En effet, les collectivités locales sont des organisations bicéphales. D'un côté, l'organe dirigeant est composé des représentants du peuple qui n'ont pas fait nécessairement des options de gestion et à qui est confié le rôle capital d'ordonnateur du budget communal. Les techniciens de la commune (les agents communaux) de l'autre côté doivent appuyer le dirigeant politique dans l'exercice de son mandat. Dans ce cas de figure, il est fort probable que chaque acteur cherche à tirer le drap de son côté pour en tirer le maximum de profit.

Dans la suite de notre développement, l'accent est mis sur les techniciens financiers dont le métier est régi par des règles et des principes. Cette ambiguïté de rôle interpelle l'indépendance des techniciens financiers dont le métier principal est l'appui aux fonctions de la comptabilité dans le strict respect de l'éthique de la fonction comptable. Cette réflexion nous amène à penser que la comptabilité demeure une question politique, et les liens qui unissent les deux dimensions que sont la comptabilité d'une part et la politique d'autre part sont nombreux et complexes. La comptabilité, souvent associée à la rigueur et à la transparence, incompatible apparemment avec les objectifs politiques, est faite de jeu d'intérêts et d'annonces tonitruantes mais peu crédibles (Rival et Vidal, 2012).

En se référant à la réflexion de Jeanjean et Ramirez (2008), on identifie trois courants de développement relatifs à la théorie positive de comptabilité. Le premier courant étudie l'impact des informations comptables sur les marchés financiers. Le deuxième aborde l'approche comportementale des relations entre informations comptables et comportement humain. Le

troisième retrace les déterminants organisationnels, économiques et politiques des choix effectués par les préparateurs des comptes en matière de politique comptable. Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à l'approche comportementale.

L'approche comportementale de la comptabilité nous intéresse pour une meilleure compréhension du lien entre information comptable, décision et rationalité. Ce courant de réflexion vise à étudier l'influence du comportement humain sur la qualité des informations comptables produites (Tremblay, Cormier et Magnan, 2011). L'analyse d'une telle relation revient à mieux revoir le comportement du dirigeant politique dans la gestion des hommes comme le définissent Burlaud et Bernard (2010 : 173) « la politique est ce qui concerne le gouvernement des hommes, la chose politique ».

La comptabilité est un outil, une technique visant à traduire la réalité en informations synthétiques et quantitatives. La politique est l'art de la décision, du consensus. Politique et comptabilité ne sont pas sur un même niveau. La comptabilité peut être considérée comme un outil au service du politique, un système d'information au service de la prise de décision. Si le contexte organisationnel est souvent l'objet de l'étude de la comptabilité (Berland et Pezet, 2009 : 4), « il est possible de comprendre les évolutions des systèmes comptables en prenant en compte les influences des structures sociales, des institutions et des idéologies ».

Le caractère bicéphale des collectivités locales béninoises, repose le jeu d'intérêt entre le politicien et l'intérêt du peuple. Pour mieux contrôler cette déviance, les règles de la comptabilité imposent aux comptables les comportements éthiques se rapportant à l'exercice du métier. Van Caneghem (2004), montre qu'il existe une relation fortement significative entre l'expérience du comptable et la maîtrise de la profession. Comme le confirme Agulhon (2003), le niveau d'étude combiné avec l'expérience professionnelle permet de mieux maîtriser un métier. Il s'en suit qu'une bonne expérience professionnelle du comptable engendre une bonne maîtrise de l'éthique de la profession. Dellaportas (2006) soutient quant à lui que la formation professionnelle des comptables a une influence sur le niveau d'éthique personnel de l'exercice de la profession comptable. Plusieurs recherches (Wheeler, 2001 ; Wheeler, Hunton, et Bryant, 2004) conseillent qu'il est important de s'intéresser à l'éthique individuelle du candidat au poste de comptabilité avant de l'engager. Ce niveau d'éthique peut augmenter avec l'expérience professionnelle du comptable. Ce développement trouve sa source dans la théorie éthique

développée par Kohlberg et Lawrence (1981). Selon cette théorie, il existe trois niveaux de développement de la dimension de l'éthique : la pré-convention (orientation vers l'obéissance, la punition et vers l'intérêt personnel), la convention (accord interpersonnel et conformité aux normes ; loi et ordre moral) et la post-convention orientation du contrat social et principes éthiques universels).

Les problèmes d'éthique rencontrés tout au long de la vie professionnelle du comptable lui offrent une expertise de gestion des situations conflictuelles avec ses clients (Jameleddine et Anis, 2011). Abdolmohammadi, Fedorowicz et Davis (2009) allant dans le même sens montrent que l'âge, le sexe, l'expérience professionnelle et l'éducation (Bernardi et Bean, 2008) du comptable ont une influence positive sur l'éthique de la profession comptable. En se basant sur cette réflexion, on peut affirmer :

Hypothèse 1 : Plus le niveau d'instruction combiné avec l'expérience professionnelle de l'agent financier est élevé plus le niveau du respect des règles d'éthique de la profession comptable est élevé.

1.2. Influence de la confiance sur l'éthique de la profession comptable

Dans son rôle d'orientation des comportements d'autrui dans le sens escompté (Burchell S. Clubb Colin, Hopwood, Hughes et Nahapiet, 1980) ; Mellemvik, Monsen, et Olson, 1988, Bouquin, 2004 ; Henri, 2006), l'éthique de la profession comptable paraît comme une solution de l'influence de la politique sur le métier de la comptabilité. Pour plusieurs auteurs, l'éthique constitue une réflexion sur la conduite humaine, qu'on peut appeler réflexion critique, analyse critique, analyse philosophique ou analyse intellectuelle (Lacroix, 2000 ; Pauchant, 2000). L'intérêt pour l'éthique s'est accru dans la mesure où les effets secondaires non désirés et les dysfonctionnements du marché augmentent avec la puissance d'action de l'homme (Koslowski, 1998). Parlant de l'éthique, on note une confusion dans la littérature en Sciences de Gestion. Les termes « morale, déontologie et éthique » sont utilisés de façon interchangeable dans les discours courants. Cette remarque se justifie dans les écrits de certains auteurs comme Ogien (2007) et Le Tourneau (2003) qui posent comme préalable de leur raisonnement que l'éthique et la morale sont synonymes. Pesqueux (2010) ne partage pas les mêmes avis. Selon ce dernier, la déontologie comptable pose le problème du rapport des règles

à la profession tandis que la comptabilité comme jeu social pose celui du questionnement éthique. Abordant l'éthique, Mercier (2000) la définit comme un ensemble de principes, de valeurs et de croyances qui dirigent la conduite des individus. Elle est une recherche identitaire et a pour ambition de distinguer, par une réflexion personnelle, la bonne et la mauvaise façon d'agir. L'éthique est un processus libre et conscient de décision individuelle, fondé sur le jugement de ce qui est perçu comme bien ou mal, bon ou mauvais, juste ou injuste. Cette décision conduit à favoriser soi ou autrui, ou à choisir entre des tierces personnes impossibles à satisfaire simultanément, puis à agir (Chapiteau, 2009 : 32). Il ressort de ces définitions qu'il existe deux formes d'éthique : l'éthique de l'individu et l'éthique de l'organisation. L'éthique comptable permet de régir le comportement du comptable, du dirigeant et des auditeurs des comptes. Elle permet ainsi de savoir le respect des directives que pouvaient prendre les différents sens du métier.

La déontologie quant à elle, est un ensemble de principes et de règles devant être respectés, conduisant le groupe professionnel à adopter un comportement prévu. Elle s'apparente au concept de morale par son aspect normatif, mais elle est formalisée dans un document et s'applique à un ensemble fini d'individus (Mercier, 2004).

Mieux comprendre l'influence du charisme du dirigeant sur l'éthique de la profession comptable revient à mieux expliquer les effets secondaires de l'exercice du métier de comptabilité dans les organisations publiques telles que les collectivités locales. En effet, sans l'existence de l'éthique aucune profession ne peut avoir sa continuité. Le sujet de l'éthique dans le domaine comptable devient de plus en plus important vu l'augmentation de l'importance du métier comptable en parallèle avec le développement du monde des affaires. Dans le monde des affaires, l'unique connaissance du métier ne suffit pas, la pratique de l'éthique est l'élément fondamental et la première clé de réussite pour le professionnel comptable. Avoir la connaissance de l'éthique sans être capable de la pratiquer, c'est un handicap professionnel.

La comptabilité est un instrument utilisé pour révéler les réalités économiques. Elle constitue la principale source d'information et de négociation entre les différentes parties prenantes dans une organisation. Pour les organisations, la fonction de la comptabilité constitue la source de la rentabilité des actionnaires (Albouy, 2002). Malgré son importance, « la fonction comptable

est aujourd'hui [...] largement délaissée par la recherche » (Labardin, 2010 : 64). Dans leur majorité, les chercheurs s'accordent sur trois rôles de la comptabilité de gestion assignés par les managers : (1) l'information sur les résultats et la performance passée, (2) l'aide à la décision et (3) l'orientation des comportements d'autrui dans le sens escompté (Burchell S. Clubb Colin, Hopwood, Hughes et Nahapiet, 1980, 1980 ; Mellemvik, Monsen, et Olson, 1988 ; Bouquin, 2004 ; Henri, 2006). L'orientation des comportements interpelle l'influence du dirigeant sur l'éthique comptable. En effet, l'instrument comptable, loin d'être neutre, contribue à façonner les pratiques économiques et les rapports sociaux entre les acteurs économiques.

Bernardi et Bean (2008) allant dans le même sens montrent qu'il existe une relation positive entre les principes de l'éthique du métier de la comptabilité et l'âge du comptable. Plusieurs études le confirment en démontrant plus l'auditeur comptable a des expériences en audit comptable et financier, moins est sa rigueur du respect du niveau de l'éthique du métier (Ponemon, 1992; Ponemon et Gabhart, 1994).

Malgré cette organisation rigoureuse, il arrive que les acteurs de la comptabilité soient influencés par les pressions des dirigeants. Nous pouvons affirmer comme Berland et Pezet (2009 : 4) que si « les pressions sociales et politiques changent, nous pouvons nous attendre à des influences malgré la rigueur imposée par l'éthique comptable ». Cette forme de relation établit une confiance entre le dirigeant politique et le technicien comptable. Cette confiance a des coûts de transaction. Comme l'affirme Koslowski (1998) « la confiance fait baisser les coûts de transaction, parce que les parties contractantes se mettent d'accord plus rapidement et doivent moins se contrôler. L'obéissance spontanée à l'éthique et l'observation des règles là où ces dernières ne peuvent être surveillées, ou ne le peuvent qu'à des coûts élevés, diminuent les coûts de transactions économiques, et par ce biais ceux de l'économie nationale, sans néanmoins réduire les profits économiques des contractants ».

La notion de confiance est extrêmement importante dans cette relation : en effet, tout comme dans les banques, les comptables doivent respecter un cadre très contraignant concernant les aspects juridiques, institutionnels et éthiques, ainsi qu'une autorégulation liée à la déontologie de la profession, ce qui constitue un important facteur de confiance pour le dirigeant. Les facettes de la confiance sont multiples. Une étude de Gooderham, Tobiassen, Doving, et

Nordhaug (2004) révèle que la qualité de la relation entre le dirigeant et le comptable prime sur la longévité de la relation. Cette qualité constitue donc un préliminaire important au degré de confiance entre le dirigeant et son comptable. Un niveau élevé de confiance entre les parties prenantes suppose l'acceptation d'un niveau de risque donné (Eun et Pupion, 2019 : 15 Williamson, 1993 ; Charreaux, 1998). Ces auteurs caractérisent cette forme de confiance de « confiance calculatoire ». Selon ces derniers, elle représente l'élément d'appréciation du niveau de risque accepté par les contractants. Dans le même ordre d'idées, Bennett et Robson, (2005) montrent qu'il existe une forte corrélation positive entre la confiance, le coût du service de l'exercice de l'expert-comptable et par ricochet une corrélation négative entre la confiance mutuelle et le respect des règles d'éthique comptable. Sur la base de cette réflexion, nous pouvons penser :

Hypothèse 2: Plus la confiance entre le maire et le technicien financier est élevée moins est le respect des règles d'éthique de la profession comptable.

Colasse (2011) le confirme à partir des théories « politiques » de la comptabilité en montrant que la confiance fait partie des raisons qui amènent les comptables à faire de la politique. La confiance entre le chef et son collaborateur se positionne ainsi comme un vecteur de la performance de l'organisation. Cette vision suppose qu'un responsable mieux engagé dans la gestion de l'organisation fait communiquer sa vision à ses différents collaborateurs. Cette vision doit être fortement nourrie de son identité, à tel point qu'on ne peut plus faire la distinction entre la vision du maire et sa propre identité. De l'autre, le charisme du maire aurait beaucoup influencé si le technicien financier adoptait la vision du maire et décidait de s'engager envers la collectivité locale. Cette situation produirait ainsi un lien d'engagement entre le maire et le technicien financier, qui serait central dans le phénomène du management de la collectivité locale. Cette influence hiérarchique est logiquement liée à la taille de l'organisation. L'influence du comportement du dirigeant est plus visible dans les petites organisations que dans les grandes entreprises (Arnal et Galavielle, 2005). On peut alors poser l'hypothèse selon laquelle :

Hypothèse 3 : Plus la collectivité locale est grande de taille moins est l'influence du charisme du dirigeant sur l'éthique de la profession comptable.

Nous pouvons alors affirmer comme Rival et Vidal (2013 :18) « la comptabilité est alors un instrument au service du dirigeant, construit par les dominants pour défendre leurs intérêts et conforter leur domination ».

1.3. Relation entre le charisme du maire et l'exercice de la profession comptable

Berry (2005) considère le politique comme l'impensé du management, et le management l'impensé du politique. Dans cette logique la relation entre les deux variables n'est pas facilement démontrable. Bass et Bass (2008) allant dans le même sens montrent que pour la plupart des théories du leadership, un leader est celui qui influence les autres pour qu'ils le suivent dans une direction qu'il définit (Northouse, 2007). Mais cette capacité d'influence est encore insuffisamment définie dans ses contours (Miller et Sardais, 2012). L'organisation communale telle qu'elle se présente aujourd'hui, positionne le maire comme le leader, l'homme-orchestre, le chef de l'administration, disposant d'une autonomie budgétaire capable de décider de la délégation du pouvoir et de la gestion de la carrière d'un agent en faveur de l'autre (Avalla et Agossou, 2019) au Bénin. Le dirigeant politique est parfois un professionnel moralement et intellectuellement supérieur, un héros charismatique doté d'une conscience sociale et utilisant le pouvoir politique pour orienter la profession comptable. Dans ce rôle très déterminant, la cohérence du groupe ou de l'institution et sa capacité à convaincre ses membres dépendent prioritairement de la vision de l'autorité dirigeante.

Compétence, intégrité, courage, dévouement, loyauté, autodiscipline, esprit de décision, constituent autant de conditions nécessaires mais non suffisantes à l'exercice du leadership qui est en mesure de faire progresser ce type d'organisation (Arnal et Galavielle, 2005). Cet ensemble d'aptitudes caractérisé par Max Weber par charisme se définit comme « une qualité qui permet à son possesseur d'exercer un ascendant, une autorité sur un groupe » Dericquebourg (2007 : 23). Le charisme est donc fondé sur une relation sociale entre un porteur de charisme et un fidèle qui croit au charisme. Max Weber qualifie de charismatique un individu à tendance mystique, dégageant un certain magnétisme au travers de la manifestation de ses convictions, de la confiance en soi, de sa détermination et d'une vision à très long terme voire planétaire. L'autorité charismatique s'appuie sur « la soumission extraordinaire au caractère sacré, à la vertu héroïque ou à la valeur exemplaire d'une personne, ou encore d'ordres révélés ou émis par celle-ci » (Rivolier, 2009 : 17).

La comptabilité semble alors moins constituée un instrument de gestion et d'aide à la prise de décision, qu'un moyen de légitimer et d'asseoir l'autorité des gens qui en détiennent le pouvoir de sa production et le contrôle de sa diffusion (Dent, 1991 ; Hopwood et Miller, 1994 ; Ahrens et Chapman, 2002). En effet, les pressions exercées par l'autorité charismatique sont souvent liées à des mécanismes financiers qui, poussés à l'extrême, peuvent mettre en confrontation les techniciens financiers avec la responsabilité professionnelle et l'éthique de la profession comptable. Cette considération nous amène à penser qu'il existe une relation étroite entre la comptabilité et l'exercice du pouvoir (Miller et O'Leary, 1987 ; Conrad, 2005). Weber (2013) allant dans le même sens, souligne que le charisme d'un élu politique est de se soustraire au contrôle d'une direction économique rationnelle. Le charisme du dirigeant politique se crée une base économique en relevant des butins, par l'extorsion violente ou pacifique, les cadeaux, la corruption ou la mendicité. Le charisme se fonde sur les relations sociales qui visent la modification structurelle des comportements de ses adeptes. Dans notre cas, pour bénéficier des largesses du pouvoir politique du maire, le technicien financier est amené quelques fois à accepter les lignes directives de l'autorité politique en distorsion avec le respect des règles d'éthique de la comptabilité.

Cette considération nous amène à affirmer comme Rainer (2016 :5) « qu'un chef qui ne modifie pas la structure du système social dans lequel il évolue, qui remplit les attentes usuelles associées au rôle qui correspond à sa position de chef, qui autorise des procédures limitant l'arbitraire de son action, qui admet que celle-ci soit contrôlée par des institutions indépendantes et par l'opinion publique n'est pas un chef charismatique, quels que soient son prestige ou ses talents, et même si ses adeptes l'idolâtrèrent ». Dans le contexte de cette étude, le charisme est mesuré en se rapportant au comportement managérial de l'autorité dirigeante qui regroupe : le niveau d'instruction, l'expérience du manager, l'environnement familial, techniques de mobilisation des ressources propres. Les techniques de mobilisation des ressources locales est exprimée par le dynamisme du maire dans la bonne gestion des collectivités locales (Avalla, 2015). Nous pouvons alors poser l'hypothèse selon laquelle :

Hypothèse 4 : Le comportement managérial du maire influence positivement l'éthique de la profession comptable.

2. Méthodologie de la recherche

Pour les fins de notre étude empirique, nous avons constitué un échantillon de soixante-treize (73) sur les soixante-quatorze (74) collectivités locales béninoises ordinaires. Ce choix a été motivé sur la base de la disponibilité des chefs services des affaires financières (CSAF) ayant au moins deux années d'expérience professionnelle étant encore au poste ou non. Dans la suite du développement, nous allons présenter l'opérationnalisation des variables, les caractéristiques de l'échantillon, les outils d'analyse des données et le modèle d'analyse. Les quatre hypothèses de notre recherche indiquent l'influence des sous variables du charisme du maire sur le respect de l'éthique de la profession comptable.

2.1. Opérationnalisation des variables

L'étude a mobilisé deux types de variables : la variable explicative qui est le charisme du dirigeant politique et celle expliquée qui est l'éthique de la profession comptable des CSAF des communes. La variable explicative a été appréhendée à travers les sous-variables suivantes : la psychologie du dirigeant politique (appréhension du risque, créativité, confiance mutuelle, culture d'entreprise); le comportement managérial (niveau d'instruction, expérience professionnelle du maire, environnement familial, techniques de mobilisation des ressources propres) et enfin la sous-variable sociodémographique appréhendée à travers l'âge, l'ethnie, la religion, et la taille de la collectivité locale. Pour mesurer les sous variables identifiées, nous avons utilisé des échelles de type likert de longueur 5.

La variable expliquée « l'éthique de la profession comptable » des techniciens financiers des collectivités locales a été appréhendée à travers les sous-variables suivantes : le niveau d'instruction et l'expérience professionnelle de l'agent financier, appréciation de l'application et du respect des règles d'éthique comptable, le degré de confiance entre l'autorité et le comptable. Lesdites sous variables ont été mesurées à partir d'une échelle de Likert de longueur 5 à l'exception de la sous variable degré de confiance qui est mesurée à partir d'un code binaire.

2.2. Caractéristiques de l'échantillon

Le questionnaire, administré afin de tester empiriquement les hypothèses de recherche, est orienté vers les CSAF encore en exercice ou non dans les collectivités locales béninoises. Les données ont été recueillies auprès de 133 CSAF (73 en activité dans les communes ciblées et 60 anciens CSAF). Ce nombre élevé est dû au taux élevé de rotation du personnel entre deux mandats (Avalla et Agossou, 2019). Les données ont été recueillies sur une période de deux ans compte tenu de la disponibilité des anciens CSAF.

Concernant les informations sur le charisme du dirigeant, nous avons préféré recueillir les informations chez les financiers pour mieux appréhender le poids de l'influence du dirigeant sur l'éthique de l'exercice. Ce choix se justifie par le caractère primaire des données à recueillir, car à notre connaissance, il n'existe pas au Bénin une étude antérieure ayant traité de la problématique de recherche. Le questionnaire comporte deux parties (charisme du dirigeant et l'éthique du comptable) et renferme des interrogations qui portent essentiellement sur la confidentialité, l'intégrité, la compétence et l'indépendance. Le tableau suivant présente la diversification des répondants par sexe.

Tableau 1 : Diversification des répondants par sexe

Sexe du répondant	Effectif	Pourcentage (%)
Masculin	101	75.94
Féminin	32	24.06
Total	133	

Source : Résultats de l'enquête

Moins de vingt-cinq pourcent (25%) des chefs services des affaires financières (CSAF) des collectivités locales sont des femmes. Ce faible taux s'explique par le faible engagement des femmes dans la politique. En effet, dans les CL béninoises suivant l'ancienne loi ayant recruté les CSAF en service, le recrutement et la gestion du personnel communal est de la prérogative exclusive du maire. Le maire, dans cette logique, aura l'obligation de regarder l'objectif « compétence associé à l'objectif politique » dans le redéploiement du personnel communal au début de son mandat. Le tableau 2 présente l'échantillon suivant la tranche d'âge du répondant.

Tableau 2 : Diversification des répondants par tranche d'âge

Tranche d'âge du répondant	Effectif	Pourcentage (%)
Entre 20ans et 30ans	02	1.50
Entre 30ans et 40ans	78	58.65
Entre 40 ans et 50 ans	48	36.09
50ans et plus	05	3.76
Total	133	

Source : Résultats de l'enquête, juin 2019

Plus de quatre-vingt-dix (90%) pourcent des CSAF des collectivités locales de notre échantillon ont entre 30 ans et 50 ans, tandis que moins de cinq (5%) pourcent des CSAF ont plus de cinquante ans. Cette répartition témoigne que la plupart des postes financiers sont occupés par des agents communaux de jeune âge. Le tableau 3 présente la diversification de l'échantillon suivant le nombre d'années d'expérience professionnelle cumulées au poste.

Tableau 3 : Diversification des répondants suivant le nombre d'année l'expérience professionnelle

Expérience professionnelle	Effectif	Pourcentage (%)
Entre 2ans et 5ans	94	70.68
Entre 5ans et 10ans	28	21.05
Plus de 10ans	11	8.27
Total	133	

Source : Résultat de l'enquête, juin 2019

Plus de sept (07) CSAF sur dix (10) ont une durée d'expérience professionnelle entre 2ans et 5ans. En considérant la période d'étude, le mandat du conseil communal en cours est déjà de 3ans d'exercice. Ceci témoigne que la plupart des CSAF de notre échantillon sont venus nouvellement en fonction. Par contre, moins de dix pourcent (10%) des CSAF de l'échantillon ont une expérience professionnelle de plus de 10ans. Ce constat est révélateur du taux de rotation très élevé du personnel communal et spécifiquement en ce qui concerne le poste du financier communal. Le tableau suivant récapitule l'appréciation des sous-variables déterminantes du charisme du dirigeant et de l'éthique de la profession comptable.

Tableau 4: Appréciation des valeurs déterminantes du charisme du dirigeant et de l'éthique de la profession comptable

	Tout à fait d'accord	D'accord	Moyennement d'accord	Un peu d'accord	Pas du tout d'accord
La psychologie du dirigeant politique					
Appréhension du risque	00	20	50	42	21
Créativité	13	30	16	54	20
Confiance mutuelle	102	21	09	01	00
Culture d'entreprise	06	14	04	64	45
Le comportement managérial du dirigeant					
Niveau d'instruction					
Expérience professionnelle	35	15	53	15	25
Environnement familial	13	29	17	60	26
Techniques de mobilisation des ressources propres	89	23	09	09	03
Facteurs sociodémographiques					
Ethnie	36	35	50	03	09
Religion	01	08	21	14	89
Age	36	16	55	11	25
Taille de la collectivité locale	76	45	05	06	01
Ethique de la profession comptable					
Niveau d'instruction	45	15	67	03	03
Expérience professionnelle	88	27	13	02	01
Degré de confiance	99	09	11	01	13
Respect des règles d'éthique	51	41	08	32	01

Source : Résultat de l'enquête juin 2019

Plus de quatre-vingt-dix pourcent (90%) des CSAF de notre échantillon sont au moins d'accord que la sous-variable « confiance mutuelle » entre le dirigeant politique et le financier est une source de l'exercice du charisme du dirigeant et témoigne de leur psychologie dans l'exercice de la fonction de maire. Dans le même ordre d'idées plus de quatre-vingt (80%) pourcent des CSAF témoignent que le comportement managérial déterminant son charisme est marqué par sa capacité à mobiliser les ressources propres de sa commune. Plus de huit (08) CSAF sur dix (10) montrent que la taille de la collectivité locale est un facteur sociodémographique déterminant le charisme du dirigeant. Plus de 80% des CSAF de notre échantillon mettent l'accent sur l'expérience professionnelle du CSAF pour déterminer l'éthique de la profession comptable.

2.3. Outils d'analyse

A titre de rappel, nous avons retenu dans le cadre de nos analyses trois outils statistiques. Le premier outil est le tri à plat. Le deuxième outil a consisté à faire le test de Fisher (F Snerdecor). Il permet de savoir la force et la significativité de la liaison entre la variable à expliquer et la

variable explicative. Il a été réalisé après la détection des observations aberrantes et la vérification des conditions d'application du modèle de la régression multiple à l'aide du logiciel SPSS 21. Le troisième outil d'analyse a consisté à faire un test de Student à n-p-1 degré(s) de liberté. Ce test permet de connaître la contribution de chaque variable dans l'explication globale du modèle de régression et l'opportunité de sa présence dans l'équation de la régression multiple.

2.4. Modèle d'analyse

Le modèle de l'analyse de notre étude vise à analyser la relation entre le charisme du dirigeant politique et l'éthique de la profession comptable. En se référant aux différentes sous-variables, la régression multiple peut se présenter de la façon suivante :

$$\text{Etht_prfc} = f(\text{Ps_pol}, \text{Co_man}, \text{So_démo}, \text{exp_prof});$$

$$\text{Etht_prfc} = \lambda_0 + \lambda_1 \text{Ps_pol} + \lambda_2 \text{Coman} + \lambda_3 \text{So_démo} + \lambda_4 \text{Exp_prof} + \zeta;$$

$$\text{Etht_prfc} = \lambda_0 + \lambda_1 (\text{Psychologie du dirigeant politique}) + \lambda_2 (\text{Comportement managérial}) + \lambda_3 (\text{Facteur Sociodémographique}) + \lambda_4 (\text{Expérience professionnelle du CSAF}) + \zeta.$$

Avec ;

λ_0 , λ_1 , λ_2 , λ_3 , et λ_4 : Les coefficients de la régression à estimer après avoir éliminé les observations aberrantes et vérifié les conditions d'application de la méthode.

ζ : Il s'agit du résidu de la régression.

t : L'instant de l'enquête.

3. Résultats de l'étude

Les résultats de l'étude ont été scindés en deux séquences. La première séquence présente l'analyse et l'interprétation de la qualité globale de la régression multiple et la seconde séquence présente la contribution de chaque variable explicative à la régression multiple.

3.1. Qualité globale de la régression : relation entre charisme du dirigeant et l'éthique de la profession comptable

Le coefficient R^2 , appelé coefficient de détermination, permet d'apprécier la qualité globale de la régression. Le modèle de notre recherche a produit un R^2 égal à 0.595 indiquant que 59.5% de la variation de l'éthique de la profession comptable est expliquée par la psychologie du dirigeant politique, le comportement managérial du dirigeant, et les facteurs sociodémographiques. Le R^2 ajusté, qui est égal à 0.566, confirme ce résultat. Ce pourcentage assez satisfaisant est appuyé par un test de Fisher (dont la valeur est égal à 19.005) significatif

($p = .000$). Ce pourcentage n'est pas dû au hasard, et le test Fisher affirme que la variance de l'éthique de la profession comptable avec ces trois sous variables est 19 fois supérieure à la variance résiduelle à un seuil de significativité inférieur à 1%. Ainsi, le test Durbin-Watson indique une valeur de 1.999 qui est très proche de 2. Les trois variables ont été regroupées à travers les sous variables suivantes : psychologie du dirigeant politique (appréhension du risque, créativité, confiance mutuelle, culture d'entreprise) ; le comportement managérial (niveau d'instruction, expérience, environnement familial, technique de mobilisation des ressources propres) et enfin la sous-variable facteur sociodémographique appréhendée à travers l'âge, le niveau de formation, l'ethnie, la religion, le milieu familial, l'éducation, l'expérience de travail et la taille de la collectivité locale.

Nous pouvons conclure que le modèle est statistiquement significatif et est explicatif du phénomène étudié. Un résultat positif du test F signifie qu'au moins un des coefficients est significativement différent de zéro. Le tableau suivant illustre ces résultats.

Tableau 5 : Qualité globale de régression multiple

Différents coefficients	Variables dépendantes : Ethique de la profession comptable
R	0.771
R-deux	0.595
R-deux ajusté	0.566
Erreur standard de l'estimation	0.370
Variation de R-deux	0.595
Variation de F	19.005
Degré de liberté 1	5
Degré de liberté 2	100
Modification de F signification	0.000
Durbin-Watson	1.999
R	0.771

Source : Résultats de l'étude, juin 2019

3.2. Contribution de chaque variable explicative

Les critères précédents sont des indicateurs de la liaison globale entre la variable à expliquer et les variables explicatives. Il est intéressant également de s'interroger sur la contribution de chaque variable explicative. Il s'agit d'examiner le signe, la valeur et la signification de chaque coefficient pris isolément et de conclure quant aux relations prévues par la littérature comptable et financière.

❖ Relation entre la psychologie du dirigeant politique et l'éthique de la profession comptable

La variable « Ps_pol » représentant la psychologie du dirigeant politique regroupant « appréhension du risque, créativité, confiance mutuelle et, culture d'entreprise » a été mieux appréhendée à travers la confiance mutuelle entre le maire et CSAF. La variable « Ps_pol » apparaît avec un coefficient négatif de $- 23.5 \cdot 10^{-2}$ indiquant qu'à chaque augmentation de cette variable de 1%, l'éthique de la profession comptable diminue de 23.5%. Ce coefficient affiche une valeur t de Student égal à - 1.782. Il est statistiquement différent de zéro avec un seuil de significativité de 10%. Un tel résultat confirme l'hypothèse selon laquelle plus la confiance entre le maire et le technicien financier est élevée moins est le respect des règles d'éthiques de la profession comptable. Ces résultats vont dans le même sens que ceux de Williamson, (1993), Charreaux (1998), et Bennett et Robson (2011). Cette confiance qualifiée de calculatoire peut changer avec le régime politique ou après le mandat du maire. En s'intéressant au sexe des répondants, nous constatons que le niveau de confiance est moins élevé chez les femmes que les hommes. Il faut noter que le charisme du maire influence très peu les femmes comptables que les hommes. Ce résultat est conforme à celui Bernardi et Bean's (2008) qui montrent que le niveau d'éthique individuel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

❖ Relation entre le comportement managérial du dirigeant politique et l'éthique de la profession comptable

La variable « Co_man » désigne le comportement managérial et regroupe les items suivants : le niveau d'instruction, l'expérience professionnelle, environnement familial, technique de mobilisation des ressources propres du dirigeant politique. La variable ayant reçu la plus grande pondération est la technique de mobilisation des ressources propres. La variable « Co_man » apparaît avec un coefficient positif de $37.9 \cdot 10^{-2}$ indiquant qu'à chaque augmentation de cette variable de 1%, l'éthique de la profession comptable augmente de 37.9%. Ce coefficient affiche une valeur t de Student égal à 4.377. Il est statistiquement différent de zéro avec un seuil de signification inférieur à 1% ($p = 0.000$). Un tel résultat confirme qu'il existe un lien positif entre les techniques de la mobilisation des ressources propres et le charisme du maire. Or en suivant la qualité globale de la régression multivariée on constate qu'elle évolue en sens opposé. On pouvait alors conclure que plus le maire est plus instruit moins il agit sur le respect de l'éthique de la profession comptable.

❖ Relation entre facteur sociodémographique et l'éthique de la profession comptable

La variable « So_demo » est appréhendée à travers l'âge, le niveau de formation, l'ethnie, la religion, le milieu familial, l'éducation, l'expérience de travail du dirigeant politique et la taille de la collectivité locale. La sous variable ayant reçu la plus grande pondération est la taille de la collectivité locale. La variable « So_demo » apparaît avec un coefficient négatif de $-28.4 \cdot 10^{-2}$ indiquant qu'à chaque augmentation de cette variable de 1%, l'éthique de la profession comptable diminue de 28.4%. Ce coefficient affiche une valeur t de Student égal à 3.383. Il est statistiquement différent de zéro avec un seuil de signification inférieur à 5% ($p = 0.001$). Un tel résultat infirme notre hypothèse selon laquelle « plus la collectivité locale est de grande taille moins est l'influence du charisme du dirigeant sur la profession comptable ». Le prolongement de l'hypothèse atteste que plus la collectivité locale est de grande taille moins est le respect des règles d'éthique de la profession comptable. Ce résultat est surprenant car il repose la question du système de contrôle de gestion instauré dans les collectivités locales de grande taille. Nos résultats ne vont pas dans le même sens que ceux de Arnal et Galavielle (2005). Ces résultats relancent le constat de Busson-Villa (1999) qui confirme que les grandes CL devraient avoir un système de contrôle plus dynamique et performant.

❖ Relation entre l'expérience professionnelle de l'agent financier et l'éthique de la profession comptable

La variable « exp_prof » désignant l'expérience professionnelle du technicien financier est combinée avec le niveau d'instruction. Nous avons posé l'hypothèse selon laquelle « plus le niveau d'instruction combiné avec l'expérience professionnelle de l'agent financier est élevé plus le niveau du respect des règles d'éthique de la profession comptable est élevé ». Bien que la variable « exp_prof » apparaît avec un coefficient négatif de $-16.6 \cdot 10^{-2}$, indiquant qu'une augmentation de cette variable de 1% engendre une diminution des règles d'éthique de profession comptable de 16.6%, les résultats montrent que cette variable n'a pas d'effet statistiquement significatif sur l'éthique de la profession comptable ($p = 0.064 > 0.05$). Ceci nous conduit à infirmer l'hypothèse. Cette hypothèse peut être confirmée si le seuil de signification était de 10%. Les résultats peuvent s'expliquer par le fait que les agents financiers des CL s'adaptent dès le changement du mandat pour ne pas perdre leur positionnement dans l'organigramme communal. Nos résultats ne sont pas conformes à ceux de Van Caneghem (2004). Par contre, ils sont conformes à ceux de Ponemon (1992) et Ponemon et Gabhart (1993) qui montrent que plus l'auditeur comptable a d'expériences moins est la rigueur sur les règles

d'éthique. Les résultats ne vont pas dans le même sens que ceux de Abdolmohammadi, Fedorowicz et Davis (2009). Le tableau suivant résume les différents résultats ci-dessus trouvés :

Tableau 6 : Synthèse des résultats de la régression multiple

Valeur explicative	Coefficient non standardisés		Coefficient standardisés	Coefficient de Student	Signification
	B	Erreur Standard	Bêta		
Constante	0.158	0.083	1.907	0.059	
Psychologie du dirigeant politique	-0.235	0.076	-0.130	-1.782	0.078
Comportement managérial du dirigeant	0.379	0.087	0.367	4.377	0.000
Expérience professionnelle du technicien comptable	-0.166	0.089	0.162	1.874	0.064
Sociodémographique	0.284	0.084	0.285	3.383	0.001

Source : Résultats de l'étude, juin 2019

L'équation de la régression multiple entre l'éthique de la profession comptable et le charisme du dirigeant politique peut (Y) s'écrire comme suit : $Y = 15.8 \cdot 10^{-2} - 16.6 \cdot 10^{-2} \text{Exp_prof} + 37.9 \cdot 10^{-2} \text{Co_man} - 23.5 \cdot 10^{-2} \text{Ps_pol} + 28.4 \cdot 10^{-2} \text{So_demo} + \zeta$.

CONCLUSION

A l'issue de cette étude, on retient que plus la confiance mutuelle entre CSAF et maire est élevée, moins est le respect des règles d'éthique de la profession comptable au sein des CL. Autrement dit, l'autonomie du CSAF est mise en veilleuse si la confiance entre ce dernier et son supérieur hiérarchique est élevée. Dans les collectivités locales béninoises, le comportement managérial du maire élu influence positivement l'éthique de la profession comptable. Les maires les mieux instruits mettent beaucoup plus l'accent sur les techniques de mobilisation des ressources propres et agissent peu sur l'éthique de la profession comptable. Contrairement à la revue de littérature mobilisée, il est constaté que plus la commune grandit moins est le respect des règles d'éthique de la profession comptable malgré la présence des services de contrôle et d'audit interne dans les grandes CL. Cette étude prouve que l'expérience professionnelle du CSAF n'a pas significativement d'influence sur le respect des règles d'éthique de la profession comptable dans sa relation avec le maire de sa commune. Cette attitude du « CSAF calculateur » s'explique par son besoin de toujours rester au poste quel que soit le bord politique qui contrôle la gestion de la CL.

Cette étude repose la question d'indépendance professionnelle et d'autonomie des techniciens comptables des CL. L'indépendance professionnelle du comptable, un principe d'éthique cher à la comptabilité, peut-elle encore être respectée dans les structures à connotation bicéphale telles que les CL béninoises ? Il est nécessaire de former les CSAF à l'application du droit d'opposition ou de refus. Ces droits doivent permettre de refuser une directive ou un ordre qui ne respecte pas les règles d'éthique de la profession comptable. Cette étude éveille la conscience des citoyens qu'il faudra prendre garde et que la morale de personnes influentes, ou ayant un pouvoir de décision, comme les dirigeants politiques ne se transforme pas en règle de conduite pour tous dans l'organisation (Capron, 2000) notamment vis-à-vis des professionnels qualifiés qui restent attachés à leur autonomie. Il est aussi nécessaire de mettre l'accent sur l'engagement des dirigeants politiques dans la mise en application des règles d'éthique de la profession comptable. En revanche, à l'exemple de la France, il est important d'introduire dans le code général des collectivités locales la création d'un comité de veille de l'éthique publique. Leurs fonctions de prévention et de conseil seront d'une grande utilité, d'abord pour installer au sein des collectivités locales puis pour diffuser une conception plus sévère de l'éthique publique en adéquation avec les attentes des citoyens. L'exemplarité du dirigeant politique est d'une exigence au regard de la foi publique dont ils sont les gardiens dans leur collectivité locale

(Duploux, 2017). En conclusion, nous ne parlerons plus de l'éthique de la profession comptable mais de l'« éthique comme le nouvel opium du peuple » (Etchegoyen, 1991).

La principale limite de cette étude est relative à la période de collecte des données. En effet, lesdites données ont été collectées dans une période de turbulence politique (deux ans avant la fin du mandat du dirigeant politique). Il aurait été aussi mieux de recueillir les avis des dirigeants dans le cadre de l'étude pour confirmer ou infirmer les avis des CSAF. Nos prochaines recherches prendront en compte l'influence du charisme du dirigeant politique sur l'éthique des femmes chrétiennes comptables en élargissant l'échantillon de l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

ABDOLMOHAMMADI M., FEDOROWICZ J., DAVIS OPHERA (2009) « Accountants' cognitive styles and ethical reasoning: A comparison across 15 years », *Journal of Accountants*. Ed. 27-185–196

AGOSSOU P. A. (2015), « le management des collaborateurs de haut niveau de qualification dans les cabinets d'audit au Bénin », Thèse de Sciences de Gestion, Université d'Abomey-Calavi

AGULHON C. (2003), « Diplômes-expériences : complémentarité ou concurrence », *L'orientation scolaire et professionnelle*, Vol32, n°1, pp.53-73

ALBOUY M. (2002), « L'actionnaire comme apporteur de ressources financières. », *Revue française de gestion*, Vol 141, n°5, pp.17-35

ANTHONY R., HAWKINS D., MERCHANT K. (1999), *Accounting*, tenth edition, McGraw-Hill.

ARNAL J., GALAVIELLE J. P (2005), « Confiance, norme éthique et puissance publique. Perspectives économiques », *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, Québec, Presses de l'Université du Québec*, pp. 144-170.

ATKINSON A., BALAKRISHNAN R., BOOTH P., COTE J., GROOT T. L. C. M., MALMI T., WU A. (1997), « New directions in management accounting research », *Journal of Management Accounting Research*, Vol 9, n°1, pp.79-108.

AVALLA R. (2015), Les déterminants de la performance globale des organisations publiques non marchandes en Afrique : cas des collectivités locales béninoises, Thèse de Sciences de Gestion, Université d'Abomey-Calavi.

- AVALLA R., AGOSSOU P. (2019) « Changement de leader et déterminants du stress des agents communaux » à paraître.
- BASS B., BASS R. (2008), *The Bass Handbook of Leadership – Theory, Research and Managerial Applications* (4th edition ed.). New York: The Free Press.
- BAXTER J., CHUA W.F. (2003), « Alternative management accounting research - whence and whither », *Accounting, Organizations and Society* 28, pp. 97-126.
- BENNETT R. J., ROBSON P. J.A. (2011), « Exploring the use of trade and professional association services », *Applied Economics*, Vol. 43, n° 13, pp. 1595-1605.
- BENNETT R. J., ROBSON P. J.A. (2005), « The advisor-SMF client relationship: Impact, satisfaction and commitment », *Small Business Economics*, 2005, Vol. 25, n° 3, pp. 255-271.
- BERLAND N., PEZET A. (2009), « Quand la comptabilité colonise l'économie et la société », *Perspectives critiques dans les recherches en comptabilité, contrôle, audit*.
- BERNARDI R. A., BEAN D. F. (2008), « Establishing a standardization sample for accounting students DIT scores: A meta-analysis », *Research on Professional Responsibility and Ethics in Accounting*, n°12, pp.1–12.
- BERRY M. (2005), « Éditorial », Politique, *Le journal de l'école de Paris du management*, Vol 4, n°54.
- BESSIRE D. (2010), « Comptabilité financière, management des risques bancaires et gouvernance d'entreprise : la colonisation par les normes », *Normes : origine et conséquences des crises* (eds, Bessire, D., Capelletti, L., Pigé, B.). *Economica*, pp.55-62.
- BOUQUIN H. (2004), *Comptabilité de gestion*. 3e édition, Economica, Paris.
- BURCHELL S., CLUBB C., HOPWOOD A., HUGHES J., NAHAPIET J. (1980), « Le rôle de la comptabilité dans les organisations et dans la société », *Accounting, Organisation and Society*, Vol 5, n° 1, pp. 5-27.
- BURLAUD A, COLASSE B (2010), « Normalisation comptable internationale : le retour du politique ? » *Comptabilité – Contrôle – Audit*, Vol 16, n°3.
- BURNS J., SCAPENS R.W. (2000), « Conceptualizing management accounting change: an institutional framework », *Management Accounting Research*, n°11, pp.3-25.
- BUSSON-VILLA F. (1999), « l'émergence d'une logique évaluative dans la gestion publique : le cas des organisations communales », *Finance Contrôle Stratégie*, 1999, Vol. 2, n° 1, pp.5-25.
- CAPRON M. (2000), « Vous avez dit "éthique" ? », *Revue du MAUSS* N°15, La Découverte.

CASTA J.-F., (2009), Théorie positive de la comptabilité, coordonnée par B. Colasse, *Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de gestion, audit*, Economica, Paris, pp.1393 – 1402,

CHARPATEAU O. (2009). « Les auditeurs face à l'éthique. Messages éthiques explicites et implicites : quelles perceptions et réactions des auditeurs de certification légale ? », *Gestion et management 2000*, pp.43.

CHARREAUX G. (1998), « Le rôle de la confiance dans le système de gouvernance des entreprises », *Économie et Sociétés*, Sciences de Gestion, Série S.G. N°8-9/pp.47-65.

COLASSE B. (2011), Réponse à la discussion : « La crise de la normalisation comptable internationale, une crise intellectuelle », *Comptabilité-Contrôle-Audit*, vol. 17, n° 1, pp. 171-174.

CONRAD L. (2005), « A structuration analysis of accounting systems and systems of accountability in the privatised gas industry », *Critical Perspectives on Accounting Vol:16*, n°1, pp.1-26.

DELLAPORTAS S. (2006), « Making a difference with a discrete course on accounting ethics », *Journal of Business Ethics*, n°65, pp.391–404.

DENT J. F. (1991), «Accounting and organizational cultures: a field study of the emergence of a new organizational reality», *Accounting, organizations and society*, Vol 16, n°8, pp.705-732.

DUPOUY D (2017), « Les conseils locaux d'éthique publique », *Gestion & Finances Publiques*, Vol 3, n°3, pp.88-92.

EUN J., PUPION P.C. (2019), « Introduction au dossier thématique : le management public entre confiance et défiance », *Gestion Internaciona*, Vol 23, n° 3, pp.14–15

EVERETT J., NEU D., RAHAMAN A. S. (2007), « Accounting and global fight against corruption », *Accounting, Organizations and Society*, Vol32, n°6, pp. 513-542.

GOODERHAM P.N., TOBIASSEN A., DOVING E., NORDHAUG O. (2004), « Accountants as Sources of business Advice for Small Firms », *International Small Business Journal*, Vol. 22, n° 1, pp. 5-22.

HENRI J. (2006), « Organizational culture and performance measurement systems ». *Accounting, Organizations and Society*, Vol 31, n°1, pp.77-103.

HOPWOOD A.G. (1983), « On trying to study accounting in the contexts in which it operates », *Accounting, Organizations and Society*, Vol 8, pp.287-305.

HOPWOOD A. G., MILLER P (1994), « Accounting as social and institutional practice» Cambridge University Press. *Cambridge England*

- JAMELEDDINE Z., ANIS F. (2011) « Impact des caractéristiques du comptable et de ses relations sur son éthique professionnelle », *Comptabilités, économie et société*, Montpellier
- JEANJEAN T., RAMIREZ C. (2008), « Aux sources des théories positives : contribution à une analyse des changements de paradigme dans la recherche en comptabilité » *Comptabilité-Contrôle-Audit*, Vol 14, n° 2, pp. 5-25.
- JULIETTE A., GALAVIELLE J. P. ,(2004), « Entre gouvernance et leadership : la palabre et le chef »
- KOHLBERG L. (1981), *The philosophy of ethical development: Ethical stages and the idea of justice*. San Francisco: Harper & Row.
- KOSLOWSKI P. (1998), *Principes d'économie éthique*, Éditions du Cerf.
- LABARDIN P. (2010), « Du teneur de livres au comptable – Le regard de quelques écrivains européens », *Comptabilité – Contrôle – Audit*, tome 16, Vol. 2, pp. 49-68.
- LABARDIN P. (2010), « Du teneur de livres au comptable–Le regard de quelques écrivains européens ». *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 2010, Vol. 16, n° 2, pp. 49-68.
- LACROIX A. (2000), « L'humain au centre d'une éthique de société », *Essais et conférences*, Université de Sherbrooke, éditions GGC, Sherbrooke, Québec, n°6, pp. 23-29
- LAMRANI E. M. (2013), « Comptabilité politique ou le droit comptable au service de l'intérêt général ». *Vie sciences de l'entreprise*, n°3, pp.77-98.
- LE TOURNEAU P. 2003, « L'éthique des affaires et du management au XXIe siècle », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 55, n° 3, pp.726-727.
- MELLEMMVIK F., MONSEN N., OLSON O. (1988), « Functions of accounting: A discussion. », *Scandinavian Journal of Management Studies*, Vol 4,n°3-4, pp.101-119.
- MERCIER S. (2004), *L'éthique dans les entreprises*, ed. C. Repères. Paris: La Découverte.
- MILLER D., SARDAIS C. (2012), « Qu'est-ce que le leadership ? », *Gestion*, Vol 37, n°3, pp.77-84.
- MILLER P., O'LEARY T. (1987), «Accounting and the Construction of the Governable Person», *Accounting Organizations and Society*, Vol 12, n°3, pp.235-265.
- MOUHLI K., KHALDI M. (2020), « Dépasser l'équivocité : actions et éthique du dirigeant comme générateurs de sens », *Recherches en Sciences de Gestion*, Vol 2, n°187, pp.87-112
- NORTHOUSE P. G. (2007), *Leadership: Theory and practice* (4th ed.). Thousand Oaks: Sage Publications.
- OGIEN R. (2007), « L'éthique aujourd'hui. », *Maximalistes et minimalistes*, pp. 144-152.

- PAUCHANT T.C (2000), *Pour un management éthique et spirituel. Défis, cas, outils, questions*, Fides et Presses HEC,
- PONEMON L. A., GABHART D. RL (1994), « Ethical reasoning research in the accounting and auditing professions », In : *Moral development in the professions*. Psychology Press, pp. 113-132.
- PONEMON L. A (1992), « Ethical reasoning and selection-socialization in accounting». *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 17, n° 3-4, pp. 239-258.
- RAINER LEPSIUS (2016), « Le modèle de la domination charismatique et son application possible au « Führerstaat » d'Adolf Hitler », *Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales*
- DERICQUEBOURG R. (2007), « Max Weber et les charismes spécifiques », *Archives de sciences sociales des religions*, n°137, pp.21-41.
- RICHARD J. (2010), *Comptabilité générale, cas corrigés*, 2ème édition, Paris, Dunod
- RIVAL M., VIDAL O. (2013), « Comptabilité et politique : des liens complexes et réciproques », *Revue des Sciences de Gestion*, Vol 5, n°263-264, pp.15-18.
- RIVAL M., VIDAL O (2012), *Comptabilité et politique, Quelques réflexions de chercheurs*. Working paper, CNAM de Paris.
- RIVOLIER A. (2009), « Le charisme : entre magie et communication », *Le Télémaque*, Vol.35, n°1, pp.15-22.
- ROM A., ROHDE C. (2007), «Management accounting and integrated information systems: A literature review», *International Journal of Accounting Information Systems*, pp.40-68.
- SIMON H.A. (1983). *Administration et processus de décision*, Economica.
- TREMBLAY D., CORMIER D. (2011), *Théories et modèles comptables : développement et perspectives*, PUQ.
- VAN CANEGHEM T. (2004), « The Impact of Audit quality on Earnings Rounding-up Behaviour: Some UK Evidence », *European Accounting Review*, Vol 13, n° 4, pp. 771-786.
- VAN DER STEEN M. (2009), « Inertia and management accounting change: The role of ambiguity and contradiction between formal rules and routines », *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, Vol.22, n°5 pp.736-761.
- WATTS R. L., ZIMMERMAN J.L. (1978), « Towards a Positive Theory of the Determination of Accounting Standards », *The Accounting Review*. Vol 1, n°1, pp.1-4.
- WEBER M. (2013), *Wirtschaft und Gesellschaft. Soziologie*, Gesamtausgabe I/23, éd. par K. Borchardt et E. Hanke, Tübingen (abrégé en MWG I/23).

WHEELER P. (2001), «The Myers–Briggs type indicator and applications to accounting education and research». *Issues in Accounting Education*, Vol.16, n°1, pp.125–150.

WHEELER P. R., HUNTON J. E., BRYANT S. M. (2004). «Accounting information systems research opportunities using personality type theory and the Myers–Briggs type indicator». *Journal of information Systems*, Vol.18, n°1, pp.1–19.

WILLIAMSON O. (1993) « Calculative trust and economic organisation », *Journal of Law and Economics*, vol.36, April, pp. 453-486.

Achevé d'imprimé en Côte d'Ivoire par AKAMA GROUPE, Abidjan Cocody rue des
goyaviers, 08 BP 2890 Abidjan 08 (Côte d'Ivoire).

N° d'imprimeur : RCCM : CI-ABJ-2016-B-7774

Dépôt légal : Décembre 2020- imprimé en Côte d'Ivoire



SERIE A - GESTION / NUMERO 9 - VOLUME 1 – Décembre 2020

CO-PUBLICATION D'ARTICLE DANS LA REVUE SCIENTIFIQUE DENOMMEE *Revue Internationale de Gestion et d'Economie (RIGE)*, N°9, Vol 1, Décembre 2020, ISSN : 2520-3045

Titre de l'article : Influence du charisme du dirigeant politique sur l'éthique de la profession comptable dans les collectivités locales

Notification de la contribution personnelle du Dr AGOSSOU Patrice Aimé

L'article publié dans la revue scientifique dénommée « *Revue Internationale de Gestion et d'Economie (RIGE)* » intitulé : Influence du charisme du dirigeant politique sur l'éthique de la profession comptable dans les collectivités locales est le résultat d'une recherche conjointe menée par M. AGOSSOU Patrice Aimé de l'Université d'Abomey-Calavi/ Bénin et de M. AVALLA H. Rubain de l'Université de Parakou/Bénin.

Le papier est à l'initiative de M. AGOSSOU Patrice Aimé qui s'intéresse dans ses recherches depuis quelques années en management des organisations. M. AGOSSOU Patrice Aimé a proposé la problématique et les techniques de collecte et d'analyse des données. Il a peaufiné la partie « présentation des résultats » et contribué à la discussion desdits résultats.

M. AVALLA H. Rubain spécialisé au management des organisations publiques locales a revu la problématique. M. AVALLA H. Rubain a élaboré la première ossature de la revue de la littérature, il a contribué à la finalisation de la méthodologie et de la discussion des résultats. C'est également M. AVALLA H. Rubain qui a peaufiné la mise en forme finale.

Les coauteurs ont finalisé la revue de littérature et rédigé la bibliographie.

Toutefois plusieurs rencontres ont été nécessaires entre les coauteurs au Laboratoire de Recherche sur les Performances et le Développement des Organisations (LARPEDO) auquel nous appartenons tous deux, afin de parvenir au travail rendu.

En foi de quoi la présente notification signée des deux auteurs dudit papier est établie pour préciser la contribution de chacun dans ce travail scientifique.

Fait à Cotonou le 12 Avril 2021

Les auteurs



Dr AGOSSOU Patrice- Aimé



Dr AVALLA H. Rubain